

Fusion syndicale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1528

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les chances d'un nouveau syndicalisme

Renouveau de l'action et réorientation des priorités sont les défis du nouveau colosse du syndicalisme suisse.
Analyse de Claude Bossy.

Les deux poids lourds du syndicalisme suisse, Vasco Pedrina (SIB) et Renzo Ambrosetti (FTMH), ont donné le coup d'envoi de la dernière étape qui doit aboutir, d'ici deux ans, à la fusion de leurs organisations. Bonne nouvelle, car l'absence d'une structure syndicale forte est un frein à une action efficace face au monde économique et au pouvoir politique. Les salariés eux-mêmes ressentent cette faiblesse. Et l'Union syndicale suisse ne fait pas le poids dans la lutte contre le chômage structurel et la dégradation des conditions de travail.

Dépasser les clivages

La fusion de deux organisations marquées par leur histoire n'est pas une petite affaire. Il s'agit de surmonter des cultures différentes et de dépasser les clivages traditionnels entre centralisateurs et activistes de la base. Au-delà des schémas juridiques et organisationnels, on mesurera dès aujourd'hui la réussite de l'opération dans la capacité d'envisager et de résoudre en commun les problèmes qui se posent au monde du travail.

Mais cette fusion ne doit se limiter à la constitution d'une

nouvelle centrale syndicale, à côté de l'USS et de Syna, même si la mise en commun des ressources représente déjà un progrès. Sera déterminante la place faite à l'organisation interprofessionnelle et donc l'importance d'un budget commun

La réinsertion de l'action syndicale dans la vie quotidienne est la seule capable de redonner l'initiative au monde du travail.

affecté à de nouveaux objectifs. En particulier le développement du recrutement dans le secteur tertiaire. Le syndicat Unia, créé par la FTMH et le SIB pour organiser le secteur privé tertiaire, s'essouffle. Sans doute parce que ses deux parrains ont eu tendance à le considérer comme une organisation satellite.

L'expérience genevoise montre que le développement syndical de ce secteur est chose possible. Tout d'abord dans les professions à faibles revenus - hôtellerie, restauration, vente, nettoyage -, puis, avec une stratégie adaptée, dans l'administration privée. La relance d'Unia implique donc de conférer à ce syndicat l'autonomie nécessaire tout en l'assurant d'un subventionnement indispensable à son développement.

Régénérer l'action syndicale

Autonomie et aide financière ne suffiront pourtant pas

sans un profond renouveau de l'action syndicale, dans les secteurs à développer comme dans ceux où les syndicats sont bien implantés. La force que les organisations syndicales peuvent faire valoir dans les négociations sociales et politiques s'acquiert quotidiennement auprès de chaque travailleur et dans chaque entreprise. Une attention égale doit être donnée à l'appui individuel aux membres et aux problèmes au sein des entreprises. Défense des cas individuels, actions auprès des tribunaux du travail, visites sur les lieux de travail, réunions d'entreprise, c'est ainsi que se constitue un capital de confiance que le syndicat peut pleinement valoriser dans les négociations.

Retour au terrain

Les textes qui circulent actuellement dans les syndicats, en particulier au SIB, envisagent explicitement ce renouveau de l'action, la réorientation des priorités et une nouvelle répartition des ressources. Reste à faire passer les textes dans les actes. Une tâche ardue quand on sait à quel point ce travail de fourmi peut se révéler frustrant et décourageant. Le temps n'est plus où l'indignation ouvrière ne demandait plus qu'à s'organiser. Dès lors la tentation existe de croire que les problèmes se résolvent surtout dans les commissions. La réinsertion de l'action syndicale dans la vie quotidienne est la seule capable de redonner l'initiative au monde du travail. Un défi qui ne sera pas relevé en deux ans seulement. ■

Helvétismes (1)

Plus de 100 000 visiteurs se sont «cognés» pour visiter le Palais fédéral centenaire. La Maison de Watteville, léguée au Conseil fédéral en 1923, est ouverte au public chaque premier samedi après-midi des mois de janvier, avril, juillet et octobre de 13h00 à 17h00. Il ne semble pas y avoir de longues files d'attente. Adresse : Junkerngasse 59 à Berne.

Le licenciement du directeur du théâtre de Zürich a obligé les journaux à différer la publication d'articles moins actuels. Ce fut le cas, pour le TagesAnzeiger, de Zürich, d'une interview de l'ancien Conseiller national bernois François Loeb. Ce dernier a réagi avec philosophie : «Il y a toujours trop de place dans les journaux, au contraire du Schauspielhaus de Zürich.»

Postfinance prévoit de se lancer dans le crédit hypothécaire en mai 2003 pour les particuliers.

cfp

A la conquête des déserts syndicaux

Le projet du syndicat interprofessionnel (SIP) a été accepté par les congrès de la FTMH et du SIB. Géraldine Savary, rédactrice à l'Événement syndical, s'interroge sur l'avenir de la nouvelle organisation.

Le panier des mariés est bien doté. À eux deux, la FTMH et le SIB comptent 200 000 membres, environ 500 conventions collectives dont jouissent près d'un million de salariés, c'est-à-dire presque un tiers des salariés de Suisse.

Sans nul doute donnons donc raison à Renzo Ambrosetti, président de la FTMH et à Vasco Pedrina, président du SIB : le moment est historique pour le mouvement syndical suisse, le nouveau syndicat représente une nouvelle contre-puissance sociale et les patrons n'ont qu'à bien se tenir. Les membres de la FTMH et du SIB ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Ils ont accepté quasi sans opposition de monter dans ce nouveau paquebot syndical et de joindre leurs destinées dans un avenir commun.

Bien des questions demeurent néanmoins, que les délégués ont d'ailleurs exprimées lors des deux congrès. Une question de fond d'abord. Comment additionner l'identité des deux syndicats, dont l'histoire est différente, dans une entité commune, sans pour autant perdre le capital de confiance, de proximité ou de combativité construit par

tiennent depuis de longues années? La région FTMH de Neuchâtel, bien implantée dans le secteur de l'horlogerie, a refusé le projet du syndicat interprofessionnel pour ces raisons-là; les Tessinois du SIB ont évoqué leurs craintes de voir le SIP se diriger vers un syndicalisme de compromis, voire de compromission.

Eviter les nouveaux corporatismes

Deuxième question, liée d'ailleurs à la première: l'architecture du nouveau

La création d'un nouveau syndicat interprofessionnel redessine véritablement le paysage syndical et politique suisse.

syndicat interprofessionnel est encore floue. L'organisation proposée par les deux directions prévoit la création de quatre secteurs: le gros œuvre de la construction, l'industrie, les arts et métiers et les services. Autonomes juridiquement, ils

seront composés des branches professionnelles. Par ailleurs le SIP a défini des régions qui pourront s'organiser en sections. D'où le danger, évoqué lors des congrès, de voir se développer bureaucratie et organigrammes abscons. En outre, la création de quatre secteurs autonomes juridiquement implique de facto un cloisonnement des secteurs qui disposeront chacun de leur trésor de guerre. Ainsi, ceux qui jouis-

sent d'une forte syndicalisation et qui couvrent des salariés bien payés auront des moyens financiers largement supérieurs à des secteurs tels que le tertiaire, qui a pourtant la mission de conquérir des déserts syndicaux, où les travailleurs sont souvent mal payés. Le pari du syndicat interprofessionnel serait raté si la nouvelle entité servait uniquement à déplacer les corporatismes.

Un interlocuteur politique

Enfin, le nouveau syndicat interprofessionnel confirme son intention d'être un interlocuteur de poids dans les débats de politique nationale. Tout comme il a clairement affiché son ambition d'attirer de nouvelles fédérations syndicales dans son giron. Dès lors se pose la question de l'avenir de l'Union syndicale suisse. Le

syndicat professionnel signe-t-il la disparition, à long terme bien sûr, de l'USS ? Son président, Paul Rechsteiner, se dit extrêmement satisfait de la création du syndicat interprofessionnel. Mais, au cas où le SIP se renforcerait plus encore, l'Union syndicale suisse risque de n'être plus qu'une agence de négociations politiques, le partenaire officiel du gouvernement.

La création d'un nouveau syndicat interprofessionnel redessine donc véritablement le paysage syndical et politique suisse. Et il représente l'indispensable réponse aux modifications du monde du travail, à la mobilité des salariés de Suisse et aux bouleversements que connaît l'économie. Reste juste à dépasser la tentation des nouveaux cloisonnements et la défense des anciens prés-carrés. ■

Helvétismes (2)

Amusant de découvrir le spot des fromages suisses opposés aux fromages étrangers dans la fenêtre publicitaire suisse de l'émetteur français M6. L'odeur de l'argent ?

Une fabrique offre des drapeaux cantonaux carrés et des drapeaux suisses aux normes internationales, c'est-à-dire rectangulaires. Chacun semble trouver cela naturel. On n'est pas à l'ONU.

Le Schweizer Freisinn de septembre, organe du Parti radical tiré à plus de 70 000 exemplaires, publie une caricature montrant MM. Blocher et Ebner jouant au Monopoly. *cfp*